

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



23 janvier 2017

Circulaire 28

1 - Cotisations pour l'année 2017

Je rappelle le taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d'adhésion au trésorier André Ozer (aozer@ulg.ac.be) avec copie au président (jean-louis.ballais@univ-amu.fr) et au secrétaire (yaomonie@yahoo.fr).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés), à :

Association Francophone de Géographie Physique

IBAN : BE58 3631 4522 2679

BIC : BBRUBEBB

2 – Publication des Actes du Deuxième colloque de l'Association Francophone de Géographie Physique, Aix-en-Provence, France, 2015

Grâce à l'efficacité de nos collègues liégeois, ces Actes, qui constituent le n° 40.3, viennent d'être mis en ligne sur le site de *GEO-ECO-TROP* <http://www.geoecotrop.be/index.php?page-publications>. La version sur papier sera disponible prochainement.

4 – Quatrième colloque de l'Association Francophone de Géographie Physique :

Il aura lieu au mois d'octobre 2017 à Tanger (Maroc), comme cela a été décidé lors de l'Assemblée Générale de Castelsardo en juin 2016.

Une prochaine première circulaire précisera bientôt les conditions de participation à ce colloque.

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais
Président